

Guide sanitaire de reprise des compétitions – 03.09.2020

Le guide sanitaire tient compte des caractéristiques de notre population, chacun devant se considérer responsable et concerné par ces mesures et leur application

Aucune décharge de responsabilité ne peut être demandée aux participants.

- ☑ Nécessité de procéder au nettoyage des locaux avec les produits appropriés.
- ☑ Désignation d'un responsable sécurité sanitaire (arbitre) chargé de rappeler les règles en début de séance et de faire respecter les mesures sanitaires spécifiques.
- ☑ Diffusion recommandée d'un protocole « joueur » par mail à chaque compétiteur (envoyé en même temps que la convocation aux compétitions).
- ☑ Affichage des mesures dans les salles des clubs qui accueillent les compétitions fédérales et de comité.
- ☑ Port du masque obligatoire. Les visières ne sont pas une alternative au port du masque
- ☑ Solution ou gel hydro alcoolique à disposition à l'entrée des salles et à chaque table.
- ☑ Organisation d'un sens de circulation
- ☑ L'activité bar est autorisée, dans le respect des mesures sanitaires, de distanciation et des gestes barrières (pas de consommation au bar, pas de vente de sandwiches, salades ou autres)
- ☑ Portes intérieures ouvertes pour éviter la manipulation des poignées.
- ☑ Aération régulière des salles (pendant 15 mn toutes les 3 heures).
- ☑ Climatisation/chauffage sous réserve que le fonctionnement soit conforme aux instructions gouvernementales.
- ☑ Nettoyage des sanitaires par les utilisateurs avec des solutions désinfectantes mises à disposition par le club organisateur. Nettoyage des sanitaires par le club organisateur au minimum une fois par jour.
- ☑ Distanciation physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne + distanciation des tables (2m entre NS et 3m entre EO).
- ☑ La numérotation des tables doit se faire dans l'ordre NS croissant.
- ☑ Retirer tout affichage superflu. Respecter les consignes d'affichage du protocole sanitaire.
- ☑ Cabine d'arbitrage réservée aux personnes autorisées (arbitres).
- ☑ Plus de magazines ni de documents à disposition.
- ☑ Les spectateurs (kibbitz) sont autorisés sous réserve de port du masque, de la distanciation, d'une position assise et du respect de la capacité maximale de la salle autorisée (Covid 19).
- ☑ Chaque compétiteur est autorisé à apporter sa boîte à enchères.
- ☑ La Bridgemate est manipulée par un seul joueur de la table. Produit désinfectant à disposition pour la nettoyer.

Consignes d'affichage

A l'entrée :

- ☑ Consignes des gestes barrière et de la distanciation physique, y compris la mention "Port du masque obligatoire".

Dans les salles :

- ☑ Consignes concernant les gestes barrières et la distanciation physique
- ☑ Guide propre au bridge : information des participants qu'**ils s'exposent à une exclusion définitive de la compétition en cours**, par l'arbitre ou l'organisme responsable (le président de la FFB, président du comité et directeur des compétitions), **pour tout manquement au respect des règles sanitaires en vigueur**.
- ☑ Rappel sur les populations à risques et que faire en cas de symptômes.

Dans les toilettes :

- ☑ Protocole sanitaire sur l'usage des lieux